

MIEUX LÉGIFÉRER

FORMATION CONTINUE EN LÉGISTIQUE

(rédaction et méthode législatives)

Droit suisse francophone

Vevey-Jongny

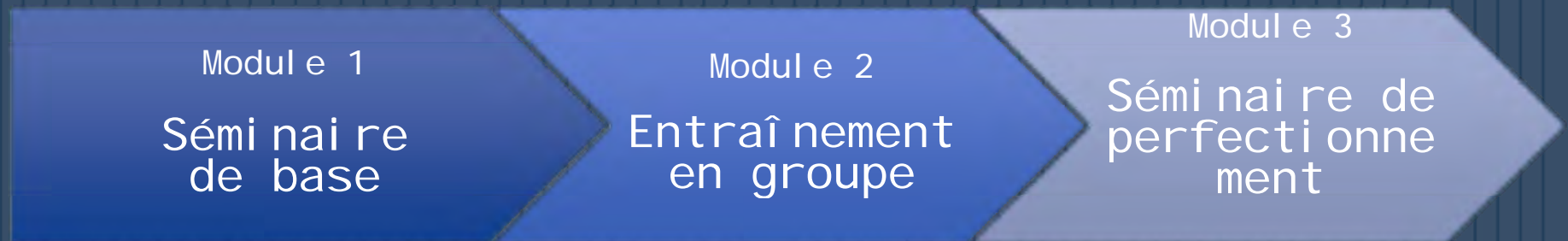
2010-2011



Sous le patronage
de la Société suisse de législation
et des responsables romands de légistique



Une offre modulaire en trois volets



Module 1 : séminaire de base

But

- Familiariser les participants avec les règles de base de la rédaction législative afin d'améliorer la qualité législative.

Destinataires

- Le séminaire est destiné aux acteurs étatiques, fédéraux, cantonaux et communaux chargés de préparer et d'examiner des projets législatifs ou réglementaires, principalement aux professionnels de la fonction publique; il est aussi ouvert aux parlementaires ou à leurs assistants ainsi qu'aux traducteurs. Les professionnels du secteur privé, qui doivent concevoir de tels projets ou les critiquer dans le cadre de procédures de consultation, peuvent également en tirer profit de même que les concepteurs d'initiatives populaires.
- Il s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.
- Il permet également aux universitaires fraîchement diplômés d'acquérir une formation et une expérience à faire valoir dans le monde du travail.

Dates

- 2 jours consécutifs en automne.
- Jeudi 4 novembre 2010 à 8h45 – vendredi 5 novembre 2010 à 16h45

Lieu

- Centre de formation du Léman – Jongny-sur-Vevey

Module 1 : Séminaire de base (4 novembre 2010 – 5 novembre 2010)

Jeudi 8h45- 9h00	Jeudi 9h00- 10h30	Jeudi 11h00- 12h15	Jeudi 14h00- 16h00	Jeudi 16h30- 18h30	Vendredi 8h30- 10h00	Vendredi 10h30- 12h00	Vendredi 13h30 – 15h00	Vendredi 15h30 – 16h45
Les objectifs du séminaire	Concevoir la loi (introduction théorique)	Concevoir la loi (application pratique)	Choisir le contenu de la loi (Etude d'options / Esquisse d'acte normatif)	Les éléments normatifs (titre, preamble, but, objet, définitions, annexes, etc.)	Atelier de rédaction en groupes	Les principes de base de la rédaction législative (langage législatif et structure)	Atelier de rédaction en groupes	Evaluer la loi
<i>C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel / A. Flückiger Université de Genève</i>	<i>C. Guy- Ecabert/A. Flückiger</i>	<i>C. Guy- Ecabert/A. Flückiger</i>	<i>M. Cossali, Office fédéral de la justice</i>	<i>C. Rossat- Favre Office fédéral de la justice</i>	<i>C. Rossat- Favre, Office fédéral de la justice</i>	<i>P. Gerber, Office fédéral de la justice</i>	<i>P. Gerber, Office fédéral de la justice</i>	<i>L. Mader, Office fédéral de la justice</i>

Module 2: Entraînement en groupe

But

- L'entraînement en groupes vise à approfondir les connaissances acquises dans le cadre du séminaire de base afin d'appliquer de manière intensive les techniques de rédaction

Destinataires

- L'admission à ce module présuppose la participation aux modules 1 et 2.

Dates

- Entre les deux modules (voir le schéma du déroulement ci-après)

Lieu

- En groupes, non résidentiel

Module 2: Entraînement en groupe

Distribution du mandat de rédaction

• 5 novembre 2010

Rédaction d'un projet de loi en 5 groupes de 6 personnes

• 5 novembre 2010 – 1^{er} février 2011

Critique d'un projet de loi de l'un des 4 autres groupes, soit par groupe, soit individuellement

• 1^{er} février 2011 – 24 mars 2011

Présentation et discussion critique des projets de loi

• 24 mars 2011

Module 3: séminaire d'approfondissement

But

- Le séminaire d'approfondissement est destiné à exercer une démarche aidant à définir le contenu des projets d'acte normatif

Destinataires

- L'admission à ce module présuppose la participation aux modules 1 et 2

Dates

- 2 jours consécutifs au printemps.
- Jeudi 24 mars 2011 à 8h45 – vendredi 25 mars 2011 à 16h45

Lieu

- Centre de formation du Léman – Jongny-sur-Vevey

Module 3 :

Séminaire d'approfondissement (24 mars 2011 – 25 mars 2011)

Jeudi 8h45- 9h00	Jeudi 9h00- 10h30	Jeudi 11h00- 12h15	Jeudi 14h00- 16h00	Jeudi 16h30- 19h00	Vendredi 8h30- 10h00	Vendredi 10h30- 12h00	Vendredi 13h30 – 15h00	Vendredi 15h30 – 16h45
Introduction	Présentation et critique des projets de loi	Présentation et critique des projets de loi (suite)	Négocier la rédaction et le contenu de la loi	Atelier de négociation (Jeu de rôles)	Atelier de rédaction: introduction	Atelier I (questions choisies)	Atelier II (questions choisies)	Atelier III (questions choisies)
C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel / A. Flückiger Université de Genève	C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel / A. Flückiger Université de Genève	C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel / A. Flückiger Université de Genève	C. Guy- Ecabert Université de Neuchâtel	F. Tschan/ C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	Alain Tendon, NE, Fabien Waelti, GE/ Jean-Luc- Schwaar, VD	Alain Tendon, NE	Fabien Waelti, GE	Jean-Luc- Schwaar, VD



Frais d'inscription

- 900. - pour le module 1 –
y. c.
hébergement en
pension complète
- 900. - pour les
modules 2 et 3 –
y. c.
hébergement en
pension complète